

ADR PETROLIERE INITIALE (IP)

ADR IP

TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES SPECIALISATION INITIALE PRODUITS PETROLIERS (IP)

Accord européen pour le transport international de marchandises Dangereuses par Route. Il est mis à jour tous les deux ans et applicable de façon obligatoire au 1er juillet de l'année d'application.

Objectifs

- Permettre aux conducteurs de véhicules d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer le transport des produits définis ci-dessous
- Obtenir le certificat ADR en réussissant l'examen final

Public Visé

Les conducteurs transportant en véhicules-citernes de plus de 1000 litres ou en conteneurs- citernes de plus de 3000 litres, les produits pétroliers désignés par les n° ONU. 1202, 1203, 1223, 1267, 1268, 1300, 1863, 1999, 3295 et 3475 ainsi que les n° ONU 3082, 3256 et 3257 (uniquement huiles de chauffe lourdes et bitumes).

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Être titulaire d'une formation de base (IB) valide.

Parcours pédagogique

- Véhicules et citernes pétroliers
- Risques présentés par les produits pétroliers
- Expériences sur les risques des liquides inflammables
- Visite virtuelle d'un dépôt pétrolier
- Équipements de protections individuelle et collective
- Dangers de l'électricité statique
- Risques généraux au chargement
- Chargement en dôme / en source (exercice virtuel)
- Livraison des stations-services
- Livraison chez les particuliers
- Cas particulier des bitumes
- Flexibles
- Signalisation des véhicules
- Documents réglementaires
- Accidentologie
- Examen final

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764

Les + métier

Acquérir les connaissances nécessaires au transport de produits pétroliers sur l'ensemble du territoire des pays signataires des accords ADR, conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD du 29 mai 2009 (annexe I, § 4).

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos ou des études de cas.
- Remise d'un support de formation.
- Questions réponses, partage d'expériences.

Qualification Intervenant(e)(s)

Cette formation est réalisée par un organisme agréé par Arrêté Ministériel (Son identité et ses références d'agrément sont mentionnées sur le devis et la convention de formation).

Méthodes et modalités d'évaluation

exercice d'évaluation et test final requis selon la réglementation ADR et arrêté TMD en vigueur, fiche d'émargement, Certificat ADR spécialisation « produits pétrolier », en cas de réussite à l'examen.

Un Certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Inscription sur demande de devis incluant les CGV

Tarifs : Nous consulter

Délai d'accès selon le calendrier prévisionnel et état de remplissage

Parcours possible pour les personnes en situation de handicap – Nous consulter

Effectif

De 1 à 16 Personnes



Contactez-nous !

Magali Malvezy
assistante administrative

Tél. : 0559830039

Mail : capl-formation@city-pro.info

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764